

NON A LA DESTRUCTION DU SQUARE DUNANT

**MOBILISATION
GENERALE !**

REUNION PUBLIQUE
JEUDI 23 JUIN 2011
AU ROYAL A 20H30

Le projet de la Place de la République

Depuis de nombreuses années et successivement les maires de Gap se sont penchés sur le sort de cette place devenue un parking, occupée par un marché le mercredi et le samedi, un lieu commerçant (bars, hôtels, boulangeries, restaurants, fleuriste, boucher...).

En son temps Mr Bernard-Reymond avait même souhaité en faire une plage (!), inspiré par les bords de Seine de Bertrand Delanoë... Tous les projets s'étaient heurtés à un refus catégorique de la part des commerçants.



Or voilà qu'à quelques encablures des élections cantonales, Monsieur Roger Didier, qui avait lui aussi le souhait d'aménager la place, décide tout de go de traiter directement avec les commerçants. Ces derniers forment un collectif et font appel à une architecte pour établir un projet qu'ils présentent au maire qui, au demeurant, le trouve particulièrement excellent.

Plusieurs réunions ont lieu, au cours desquelles seul le maire représente la municipalité. Il est accompagné de 2 chefs de service mais ni de l'adjoint aux travaux, ni même de l'adjointe à l'urbanisme. (Par contre J.P Martin et Emilie Hahn apparaissent bien en photo lors de l'article du DL du 20 mai). **C'est ce que notre édile appelle la « démocratie participative » !!!**

Mais dites-nous Monsieur le Maire n'y a-t-il pas des habitants dans cet espace ?

De plus, il est de notoriété publique que certains commerçants des lieux n'habitent pas sur place

mais qu'ils n'hésitent pas, par contre, à squatter les parkings.

L'un des problèmes évoqués par les commerçants est que si l'on supprime les places de parking cela va générer un manque à gagner pour eux. Qu'à cela ne tienne, on va remplacer les 40 places de parking existantes.

Où et comment ?

Tout simplement en détruisant le square Dunant et en le remplaçant par un parking. Super ! Le dernier petit bout de jardin qui restait en centre ville sera sacrifié sur l'autel du négoce...

Rajoutons pour parfaire l'information, que tous les arbres de la Place de la République et du square Dunant vont être coupés car ils gênent l'aménagement et qu'ils seront remplacés par de nouvelles essences.

Et hop c'est parti les travaux commenceront en septembre 2011 et coûteront la modique somme de 1,5 millions d'Euros !

A noter : le projet des commerçants et du maire peut être consulté dans tous les magasins où il est affiché.

Les habitants du centre ville ainsi que nous-mêmes, élus de l'opposition nous posons un certain nombre de questions que nous listons ci-dessous.

1. Démocratie locale.

Le prochain conseil municipal a lieu le 24 juin. Nous pensions avoir à aborder le projet de la place de la République en commissions travaux ou urbanisme : rien. Si les travaux commencent en septembre qui l'a décidé ? Il n'y a aucune délibération sur ce sujet à part celle des demandes de subventions. Cela veut-il dire que les élus du peuple n'ont pas besoin d'être consultés et qu'un seul d'entre eux a le droit de décider pour tous, en l'occurrence Mr. le Maire ? Cela paraît être un abus d'autorité.

Admettons que cela soit possible juridiquement (ce qui semble peu probable) la deuxième question est : quelles entreprises vont commencer

les travaux ? A notre connaissance la commission d'appel d'offre n'a pas, à ce jour, statué sur ce dossier... Dans ce cas précis la majorité n'a pas été consultée, pas plus que l'opposition (qui elle, en a l'habitude !) : parmi les 29 élus de la majorité certains ont du être questionnés par les gapençais, qu'ont-ils répondu ? « On n'en sait rien le maire nous a pas sollicités... ».

Dans un projet d'aménagement urbain n'est-il pas indispensable de consulter tous les habitants du quartier concerné et non pas uniquement les commerçants ? Quand cela va-t-il être réalisé ? Au moment où les travaux commenceront ? Quel est le bien commun pour tous, l'intérêt général ?

Nous demandons donc que ce dossier soit abordé en séance du Conseil Municipal le 24 juin 2011 et que les habitants soient consultés avant toute décision.

2. Environnement.

On nous décrit une place provençale sur laquelle les promeneurs pourront s'arrêter sur les bancs, sous les arbres, sans être gênés par les voitures. D'accord, mais nous relevons un problème et pas des moindres : les arbres vont être arrachés car ils gênent le bon déroulement des travaux d'infrastructure. On peut remarquer que les marronniers et autres platanes actuels sont très anciens, donc très robustes. On va en replanter nous dit-on et ils seront grands !

Tout le monde sait que si l'on plante des arbres de grande taille (donc déjà de plusieurs années) ils ont du mal à reprendre. Posons-nous la question : dans combien de temps les habitants pourront-ils profiter de leur ombre ?

Autre argument qui a été avancé : les arbres sont malades ! Nous demandons des preuves : nous exigeons de consulter leur « dossier médical ».

Deuxième énormité : on va décaisser le square Dunant et en faire un parking !

Or ce lieu fait le bonheur des petits (avec son tour-niquet) et des lycéens qui



viennent s'y détendre en sortant des cours. Sans compter les travailleurs qui viennent pique-niquer dès que les beaux jours arrivent. De plus il est voisin de l'école Ste Jeanne d'Arc et de la crèche et halte garderie «La Pountinela ». Il est très fréquenté et ombragé : les passants peuvent respirer l'odeur de l'énorme tilleul quand il est fleuri. Va-t-on aussi arracher cet arbre centenaire ?

Tous les citoyens attachés à la défense de l'environnement doivent se mobiliser.

3. Où sont les autres projets ?

Pourquoi demander les conseils d'une architecte privée quand il y a des architectes à la ville de Gap ? Pourquoi ignorer la compétence de fonctionnaires territoriaux qui ont certainement déjà été sollicités pour travailler sur ce projet ? On aurait pu faire des comparatifs et voir ce qui pourrait convenir le mieux à tout le monde. Nous demandons à voir d'autres projets.

4. Espace public.

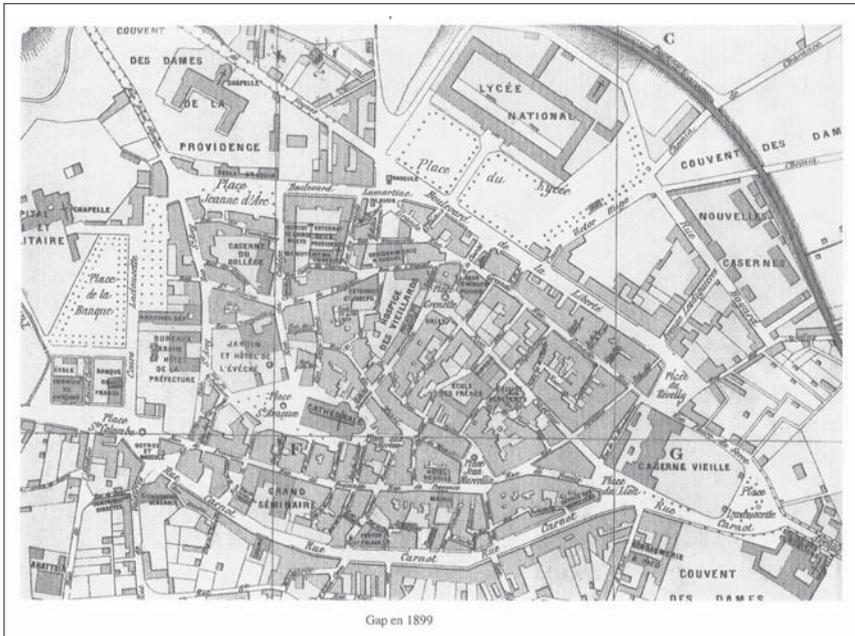
Le square Dunant est un jardin PUBLIC, petit certes mais surtout PUBLIC. Or pour transformer un jardin public en parking, il semblerait qu'une délibération du conseil municipal et une décision formelle de désaffectation soient nécessaires. Nous envisageons de consulter un avocat le plus rapidement possible.

5. Historique.

Outre le fait que le square Dunant ait une histoire plus ancienne que la place de la République, il serait judicieux de consulter un archéologue, ce qui est un préalable à tout engagement de travaux. En effet le sous-sol peut renfermer des traces historiques importantes datant de 8 siècles environ. Nous demandons donc à M. Didier si des fouilles archéologiques ont été réalisées.

Jean-Claude EYRAUD,
Cécile LEROUX
& Françoise PERROUD

Le Square Henri Dunant et la Place de la République.



Lorsqu'on envisage de faire des travaux dans une ville, il est toujours intéressant de se pencher sur l'histoire des lieux.

La place de la République est une place moderne créée en 1911 suite à la démolition d'un pâté de maisons appelé « le cortillage de Trébaudon », lequel était une ferme urbaine.

L'école privée Jeanne d'Arc et la piscine municipale avec douches, lavoirs et gymnase étaient séparées par la rue Trébaudon (qui existe toujours).

L'hôtel Beausoleil et le Café des Gourmets étaient parmi les plus renommés de la ville. Le Café est d'ailleurs le siège de la Commune libre de la Répu, et l'hymne « nous sommes de Gap » y a été chanté pour la première fois en 1927. Festivités, blagues et autres jeux de boules punctuaient les activités de cette Commune libre qui a duré de 1920 à 1960. La place avait un lampadaire central qui servit de mat de cocagne à l'occasion de fêtes ; quant à la fontaine elle permettait aux riverains de venir chercher de l'eau à une époque où elle n'était pas encore dans les maisons. Les clients des commerces et les boulistes s'y désaltéraient. Ce sont ses arbres, marronniers et platanes qui font le charme de la place de la République et qui lui donne son caractère provençal. Les espaces du square Dunant et de la place Grenette ont une histoire beaucoup plus ancienne et ont été un des cœurs de la ville de Gap.

En 1427 est fondé le couvent des dominicains (maison des syndicats et centre social actuellement) dont l'enclos comportait un jardin, un collège et le cimetière (square Henri Dunant). Le collège est devenu un tribunal de 1798 à 1973. S'y sont tenues par ailleurs les séances du conseil municipal lorsque l'Hôtel de ville a brûlé en 1692, ceci jusqu'à sa reconstruction en 1743. Le couvent devient un hospice pour les vieux de 1895 à 1939. Il abrite la bibliothèque municipale de 1958 à 1986.

(Cf. le plan de Gap de 1899)

Françoise Perroud et Jean-Claude Eyraud, conseillers municipaux d'opposition
sont à votre disposition.

Directrice de la publication : Cécile Leroux.

Imprimé par nos soins. Faites tourner, ne pas jeter sur la voie publique.

Pour tout contact : LEROUX, 37 chemin les Hauts de Valbonne, 05000 Gap.

Blog : jceyraud.blogspot.com



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : «Groupe G.A.U.C.H.E. conseil municipal de Gap»

*POUR PLUS DE SOLIDARITE, DE JUSTICE SOCIALE,
DE DEMOCRATIE, D'OUVERTURE, D'EGALITE,
ET SURTOUT DE RESPECT !*